

Pourquoi faire appel à **LADAPT** ?

- **Acteur incontournable** de l'insertion sociale et professionnelle et de l'accès aux droits des personnes en situation de handicap en France depuis 90 ans, LADAPT a inscrit "L'accompagnement dans la durée, en entreprise, de la personne handicapées ou fragilisée" dans son projet associatif actuel.
- **LADAPT s'appuie sur ses partenaires du Service Public de l'Emploi** (Cap Emploi, Pôle Emploi, Missions Locales Jeunes) ainsi que sur un fort réseau de partenaires (dont les structures sociales et médicosociales).
- **LADAPT** est présente avec 9 dispositifs d'emploi accompagné dans 17 départements.
- **A l'échelle Européenne**, LADAPT contribue au développement de l'emploi accompagné en France (Membre fondateur du CFEA) par l'intermédiaire de ces programmes financés par ERASMUS+.

Nos points **forts** :

- un accompagnement dynamique sur-mesure
- un référent emploi accompagné étayé par une équipe pluridisciplinaire
- des accompagnements en proximité
- une connaissance solide du handicap
- des savoir-faire en matière d'accompagnement et d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail
- un important réseau d'entreprises et de partenaires

Témoignage d'un référent emploi accompagné

L'emploi accompagné renouvelle l'approche de l'accompagnement des personnes en les mettant quotidiennement au cœur des décisions qui les concernent. On part de leurs rêves, leurs désirs, leur envie de se risquer : c'est passionnant ! Pour les professionnels que nous sommes, travailler l'employabilité des personnes par l'emploi, sans réentrainement préalable, c'est jouer à mêler nos compétences et celles de ceux que nous accompagnons.

Nous travaillons ensemble, en véritable binôme, à convaincre les entreprises et les collectivités de leur capacité d'embauche et d'adaptation. Se libérer de la contrainte temps en mobilisant le droit commun et le droit spécifique nous permet d'étendre notre palette de savoir-faire au profit des personnes accompagnées. En étant référent emploi accompagné, j'ai l'impression de faire vivre concrètement les principes d'empowerment et d'inclusion.

Les dispositifs d'emploi accompagné de LADAPT

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Rhône - Métropole de Lyon

7, rue de Gerland - 69007 Lyon
Tél. : 04 72 71 69 85
@ : emploi.accompagne69@ladapt.net

BRETAGNE

Finistère, Morbihan, Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine

31, rue Guy Ropartz - 35700 Rennes
Tél. : 02 23 27 23 98
@ : emploi.accompagne.bretagne@ladapt.net

CENTRE - VAL DE LOIRE

Cher

31 rue Louis Armand - ZI Les Danjons - 18000 Bourges
Tel : 02 48 24 11 32 / 07 78 12 68 05
@ : esat.bourges@ladapt.net

Loiret

658 D, rue des Bourgoins - 45200 Amilly
Tél : 07 85 82 50 23
@ : accueil@dea45.net

GRAND EST

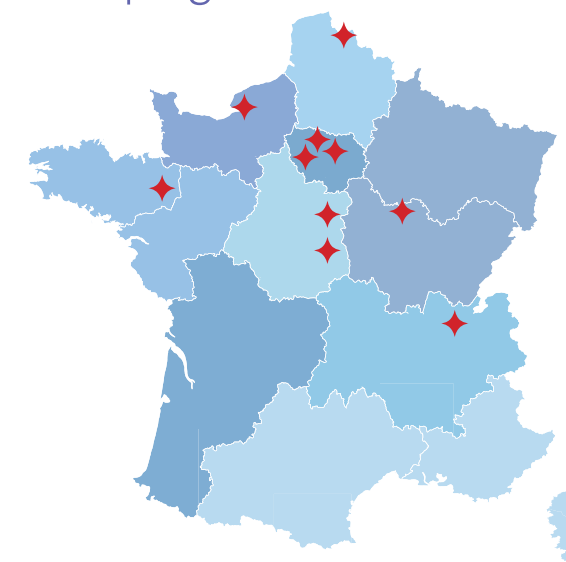
Aube, Haute-Marne, Marne

24, rue de la Paix - 10000 Troyes
Tél. : 03 25 83 12 40
@ : aube-emploi.accompagne-est@ladapt.net

HAUTS-DE-FRANCE

Nord

Centre Vauban - 199/201 rue Colbert
Bâtiment Namur- 4^e étage – 59800 Lille
Tél. : 06 12 57 05 94
@ : emploi.accompagne59@ladapt.net



ÎLE-DE-FRANCE

Hauts-de-Seine

8, allée Edgar Brandt - 92320 Châtillon
Tél. : 01 41 09 75 07
@ : emploi.accompagne92@ladapt.net

Paris

17, rue Robert Houdin - 75011 Paris
Tél. : 01 43 14 31 99 / 07 55 65 94 74
@ : emploi.accompagne75@ladapt.net
Site internet : www.jamo-jobcoach-handicap.org

Val-d'Oise

62, rue Pierre Brosolette - 95200 Sarcelles
Tél. : 01 34 19 16 76
@ : emploi.accompagne95@ladapt.net

NORMANDIE

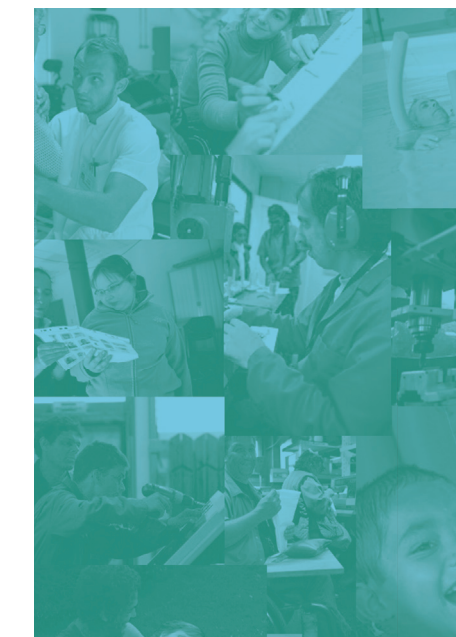
Manche, Calvados, Orne, Eure

14, rue Henri Spriet - 14120 Mondeville
Tél. : 02 31 35 60 80
@ : emploi.accompagne.normandie@ladapt.net



www.ladapt.net

LADAPT siège social : Tour Essor - 14 Rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex - Tél : 01 48 10 12 45 - siege@ladapt.net



www.ladapt.net



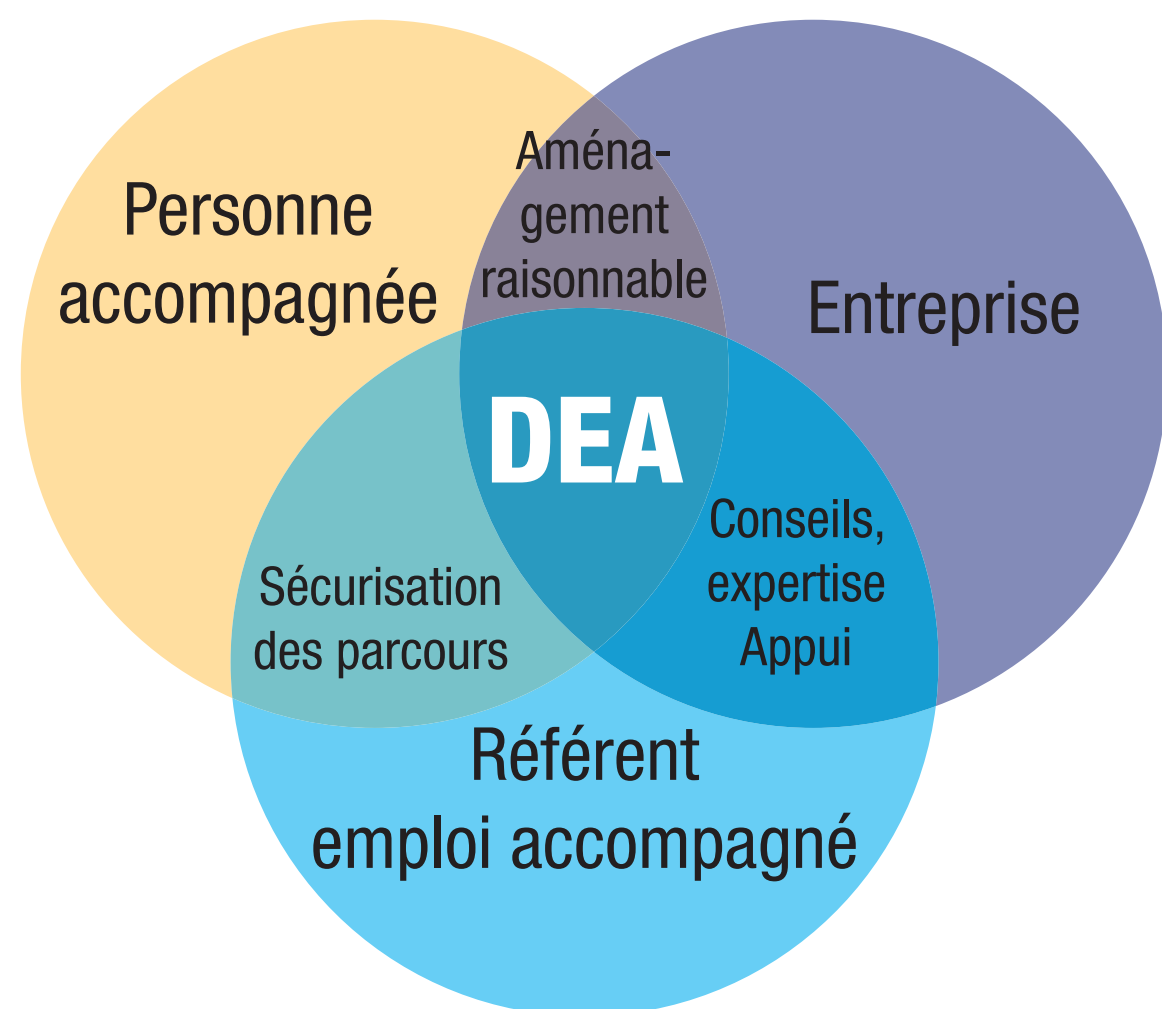
Copyright LADAPT mai 2021

L'emploi accompagné, un service sur-mesure

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

LE DISPOSITIF D'EMPLOI ACCOMPAGNÉ (DEA)

Un service sur-mesure pour les entreprises et les personnes en situation de handicap.



simplicité

APPUI AU RECRUTEMENT

sur la durée

individualisé

MAINTIEN DANS L'EMPLOI

souplesse

personnalisé

ACCOMPAGNEMENT

Emploi accompagné : de quoi parle-t-on ?

L'emploi accompagné repose sur un cadre légal : la loi du 8 août 2016, dite « loi Travail », et le décret d'application du 27 décembre 2016 en vue de faciliter l'accès à l'emploi et/ou le maintien dans l'emploi.

Véritable appui pour l'employeur, le dispositif permet un accompagnement souple et sur-mesure de vos équipes pour le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'emploi accompagné c'est :

- le double accompagnement (de la personne / de l'entreprise)
- un soutien continu sur la durée
- un soutien d'intensité variable qui s'adapte aux besoins
- un interlocuteur unique : le référent emploi accompagné

Les missions du référent emploi accompagné LADAPT

- Coordonner et sécuriser le parcours dans l'emploi de la personne
- Développer l'employabilité des personnes accompagnées
- Proposer des évaluations et des diagnostics

Solutions pour les entreprises

- Expertise sur le handicap
- Appui conseil au recrutement
- Accompagnement sur site
- Soutien à l'intégration
- Sensibilisation du collectif de travail
- Aménagements raisonnables du poste de travail

Solutions pour la personne en situation de handicap (personne accompagnée)

- Evaluation de sa situation
- Co-construction du projet professionnel
- Assistance dans sa recherche d'emploi
- Accès à l'emploi rapide
- Facilitation de l'intégration et du maintien dans l'emploi
- Développement de la montée en compétences
- Prévention des ruptures de parcours

Quels sont les avantages pour l'entreprise ?

- Renforcer la démarche RSE
- Contribuer à l'obligation d'emploi (OETH)
- Effectuer des recrutements efficaces
- Favoriser la cohésion et la diversité des équipes
- Bénéficier d'un accompagnement sur-mesure et sans limitation de durée

Comment en bénéficier ?

Le dispositif peut être sollicité par la personne reconnue travailleur handicapé à n'importe quel moment de son parcours professionnel et par l'employeur.

Le dispositif emploi accompagné (DEA) se déploie **en complément des aides et services existants**. La personne doit faire une demande d'orientation sur ce dispositif, à la **MDPH (maison départementale des personnes handicapées)**, qui le notifiera.

L'entreprise qui est intéressée par cette offre de service contacte un dispositif d'emploi accompagné.

L'emploi accompagné repose sur la co-construction du parcours de la personne entre :

- la personne en situation de handicap avec un projet d'insertion en milieu ordinaire de travail ;
- son employeur : le supérieur hiérarchique de la personne ou dans l'idéal, un référent dédié au sein de l'entreprise ;
- le référent emploi accompagné.

Témoignage de Sylvie, 32 ans, personne accompagnée

La MDPH ayant décidé ma RQTH en milieu ordinaire et préconisé l'aide de LADAPT Châtillon en avril 2018, j'ai pu intégrer le dispositif emploi accompagné dès mai 2018.

LADAPT m'a apporté un encadrement à tous les niveaux : un examen psychologique pour un bilan cognitif, un jobcoaching pour une meilleure gestion de mon temps et le soutien d'une référente pour une convention tripartite avec les entreprises.

J'ai obtenu rapidement des résultats concrets dans ma réinsertion sociale et professionnelle grâce au retour à l'emploi régulier depuis septembre 2018 (2 CDD à temps partiels puis un second renouvellement de CDD) et entre-temps, un CDD à temps plein.

J'ai davantage confiance en moi et en l'avenir grâce à cette structure favorisant l'activité professionnelle essentielle à la resocialisation.

Témoignage entreprise

Le Geiq Avenir handicap a fait le choix de travailler avec le dispositif emploi accompagné sur Orléans dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (ou autre).

En tant qu'employeur, nous savons que si nous avons une difficulté nous pouvons faire appel à la référente emploi accompagné qui est là pour nous aider à résoudre le problème (cela peut se faire parfois par téléphone). Sa présence physique auprès du salarié sur le poste de travail est également rassurante.

Ce dispositif répond parfaitement à la proximité que le salarié peut avoir besoin et que nous ne sommes pas toujours en mesure de faire.

La référente emploi accompagné sert de médiatrice pour tout le monde et trouve parfois les mots pour expliquer la difficulté en connaissant le handicap de la personne ce qui est utile pour aplanir une situation de tension et permettre la poursuite du contrat dans de bonnes conditions.

La gestion humaine, qui est au cœur de ce dispositif, met en avant les atouts du handicap et non l'inverse !

La réactivité de la référente est également appréciable. Ses propositions sont toujours pertinentes et rendent chaque personne actrice de la réussite de l'insertion professionnelle du collaborateur en situation de handicap.

La référente est notre trait d'union avec le salarié.